Prie à même le sol si tu peux ! Sinon, fais des mouvements de tête en faisant en sorte que ton mouvement pour la prosternation soit plus prononcée que pour l'inclinaison.

Jâbir ibn ʿAbdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) rendit visite à un malade. Il le vit prier sur un coussin, le prit et le jeta. Il [le malade] prit alors un bâton afin de s'y appuyer durant la prière. Il [Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut)] le prit et le jeta et dit : "Prie à même le sol si tu peux ! Sinon, fais des mouvements de tête en faisant en sorte que ton mouvement pour la prosternation soit plus prononcée que pour l'inclinaison !" »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bazzâr - Rapporté par Al-Bayhaqî]

Ce noble hadith nous explique comment doit être accomplie la prière du malade qui ne peut poser son front sur le sol. Il est obligatoire pour lui de prier en fonction de ses capacités. Ainsi, pour la prosternation et l’inclinaison, il doit faire des mouvements de tête en s’abaissant plus lors de la prosternation que lors de l’inclinaison afin de marquer la différence entre les deux piliers.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10952